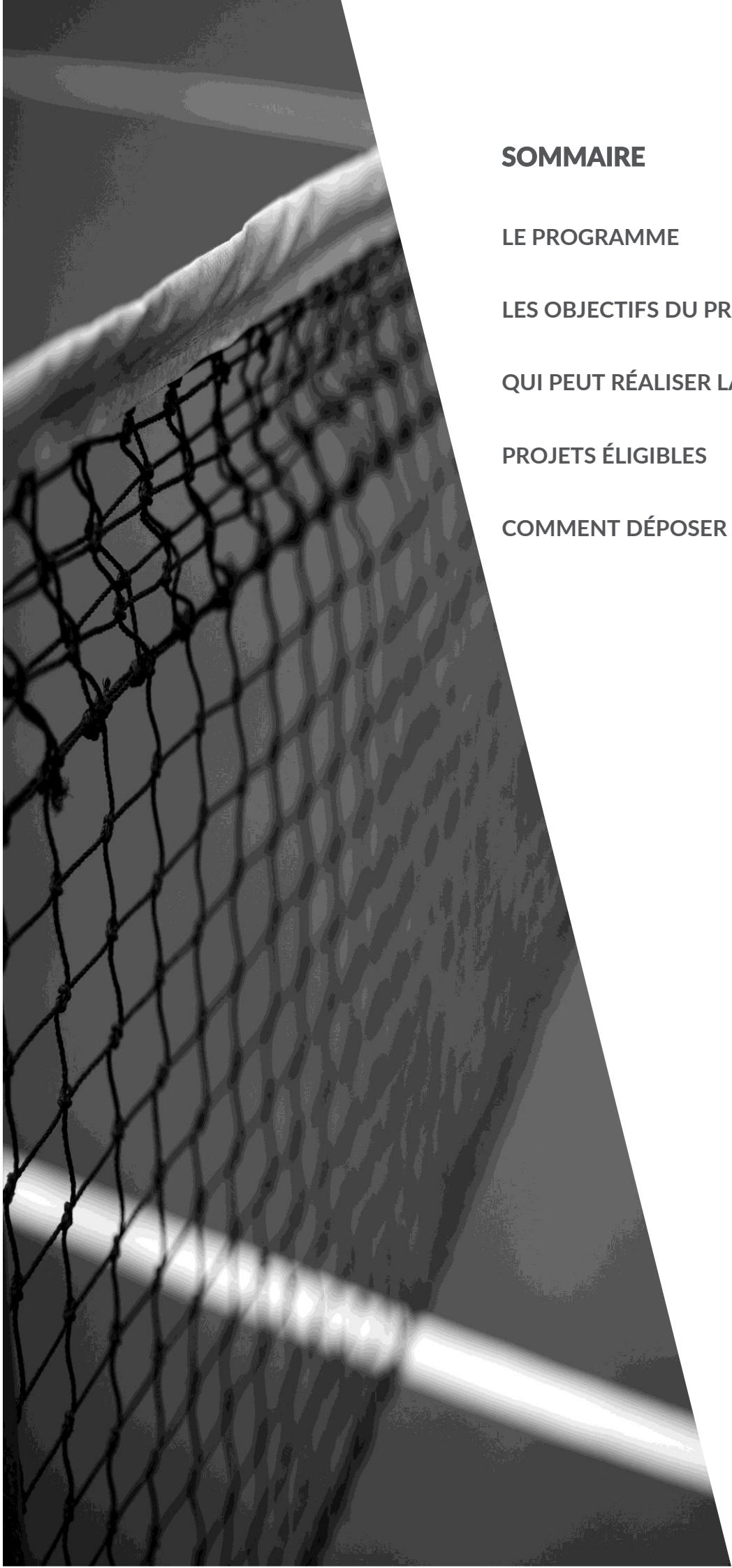




DIRECTIVES RELATIVES AU PROGRAMME DE REMBOURSEMENT DE L'ADHÉSION





SOMMAIRE

LE PROGRAMME	3
LES OBJECTIFS DU PROGRAMME	3
QUI PEUT RÉALISER LA DEMANDE ?	3
PROJETS ÉLIGIBLES	3 - 9
COMMENT DÉPOSER UNE DEMANDE ?	10

LE PROGRAMME

En 2018, le conseil d'administration de l'ITF a approuvé l'offre de remboursement des frais d'adhésion payés par les Fédérations nationales possédant des actions de catégorie B 1.

Une fois réalisé le paiement des frais d'adhésion pour l'année 2025, toutes les fédérations nationales remplissant les critères d'éligibilité pourront en demander le remboursement jusqu'à 3 500 dollars.

OBJECTIFS DU PROGRAMME:

- Alléger la charge financière pesant sur les fédérations nationales ;
- Investir plus avant dans le développement du tennis ;
- Encourager l'engagement au sein de la stratégie de développement de l'ITF et l'ITF2024+4.

QUI PEUT RÉALISER UNE DEMANDE ?

Seules les fédérations nationales membres possédant des actions de catégorie B 1 qui remplissent les critères suivants peuvent être remboursées :

- Paiement complet des frais d'adhésion 2025 à l'ITF ;
- Historique de paiement complet de tous les frais d'adhésion préalables à l'ITF ;
- N'est pas actuellement suspendu de son adhésion à l'ITF.

PROJETS ÉLIGIBLES

Le remboursement peut servir à couvrir les coûts, partiels ou complets (plafonnés à 3 500 dollars), d'un ou plusieurs projets de développement suivants :

- a) Les compétitions juniors par équipe de l'ITF – coûts de déplacement de l'équipe ;
- b) La subvention de l'initiative du tennis junior (JTI) de l'ITF (Programme de développement pour les moins de 14 ans destiné aux fédérations nationales) ;
- c) Les stages Play Tennis et Play Beach de l'ITF – un stage de quatre jours présentant le tennis ou le tennis de plage aux enfants et aux adultes ;
- d) ITF Academy (plans d'adhésion aux associations nationales) ;
- e) Centre National d'Entraînement (NTC) Programme de Reconnaissance – Prise en charge d'une visite d'un expert ITF ;
- f) Centre régional africain de formation – frais d'inscription des joueurs ;
- g) Un projet ITF de développement qui devra être convenu avec le département du développement de l'ITF (les fédérations nationales membres devront généralement choisir un projet dans la liste ci-dessus).

Pour trouver ci-dessous de plus amples détails concernant les projets faisant partie du programme de remboursement.

Veuillez noter que le remboursement ne peut pas être perçu en liquide ni servir à couvrir une dette impayée (p. ex. le paiement d'une dette historique contractée auprès de l'ITF) ou au financement de tout projet autre que ceux mentionnés ci-dessus. Le solde restant éventuel arrivera à échéance à la fin de l'année civile et ne pourra pas être reporté à l'année 2026.

LES COMPÉTITIONS JUNIORS PAR ÉQUIPE DE L'ITF

Les compétitions par équipe de l'ITF donnent aux jeunes joueurs la possibilité de découvrir la compétition internationale et l'expérience unique du fait de jouer dans une équipe pour son pays.

Les fédérations nationales éligibles peuvent demander le rabais pour couvrir les frais de voyage des équipes participant aux événements suivants :

- Pré-qualification régionale (le cas échéant) ;
- Tours de qualification régionaux (12 ans, 14 ans et 16 ans et moins) ;
- Finales régionales et éliminatoires de zones (Asie / Océanie) (Uniquement 12 ans et moins).

Les fédérations nationales devront acheter des billets d'avion pour l'équipe officielle (3 joueurs et un capitaine ne jouant pas) avant de participer aux compétitions juniors par équipe de l'ITF. Le Département du développement de l'ITF remboursement des fédérations nationales sur présentation d'une copie de la facture correspondante aux billets d'avion (ne s'élevant pas au-delà de 3 500 dollars).

Veuillez noter que les fédérations nationales ne seront remboursées qu'après que leur équipe a joué lors de compétitions juniors par équipe de l'ITF.





LE PROGRAMME JUNIOR TENNIS INITIATIVE (JTI)

Le Programme Junior Tennis Initiative (JTI) est un programme de développement destiné aux juniors de moins de 14 ans financé par l'ITF et constitue un élément déterminant de la stratégie de développement des joueurs au sein des fédérations nationales.

Un programme national de JTI ouvre la voie à des possibilités de participation accrue au tennis, mais permet également d'identifier les joueurs les plus talentueux pour un développement spécifique des joueurs au sein de la nation.

Les fédérations nationales éligibles peuvent demander à utiliser le rabais pour leur JTI sous la forme :

- comme aide au développement pour l'une des composantes clés du Programme de développement du tennis chez les jeunes de 14 ans et moins, ou,
- une contribution pour l'achat de matériel de tennis localement aux fins du programme JTI uniquement (un maximum de 50% peut être utilisé comme contribution).

Tous les détails concernant la demande de remboursement pour le JTI sont indiqués dans le document d'orientation JTI.

En 2025, l'ITF encouragerait les investissements dans :

- organiser une série de festivals de tennis ;
- organiser des compétitions au sein des écoles primaires ; ou
- organiser des compétitions au sein des Clubs axées sur les joueurs de 10/12 ans et moins.

Toutes les demandes doivent être accompagnées d'une ventilation financière et d'un résumé détaillé de la manière dont l'aide est prévue pour soutenir le programme national en 2025. Un modèle de ventilation financière est inclus dans le document d'orientation.

Les demandes liées aux projets de l'ITC doivent être reçues au plus tard le mardi 30 septembre 2025.



LE STAGE ITF Play Tennis ou LE STAGE ITF Play Beach

Les stages *Play Tennis* et *Play Beach* de l'ITF représentent une formation indépendante pour des entraîneurs de tennis ou de tennis de plage de niveau préliminaire proposée par les fédérations nationales membres ou les fédérations nationales membres de plage de l'ITF.

L'objectif du stage *Play Tennis* et *Play Beach* de l'ITF vise à aider les participants à comprendre comment introduire le tennis et le tennis de plage aux joueurs débutants, et ce, quel que soit leur âge, en organisant et proposant des séances de tennis dans un environnement attrayant et pédagogique.

Les fédérations nationales éligibles peuvent demander à utiliser le remboursement afin de couvrir les coûts d'organisation du stage ITF *Play Tennis* ou un stage ITF *Play Beach*.

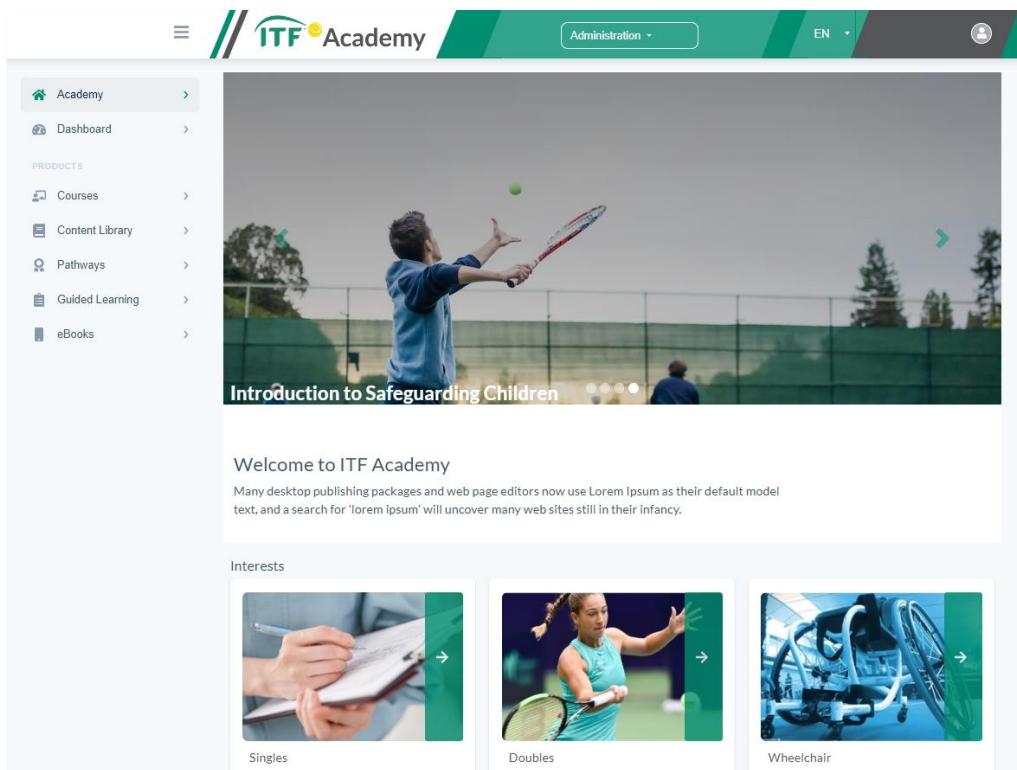
Vous trouverez plus de détails sur le stage ITF *Play Tennis* sur le site Web de l'ITF:

<https://www.itftennis.com/en/news-and-media/articles/itf-coach-education-programme-educating-and-certifying-coaches/>



ITF ACADEMY

L'ITF Academy est la plate-forme éducative en ligne de l'ITF. Lancé en mars 2019, il s'agit d'un outil de développement professionnel continu essentiel destiné aux entraîneurs, joueurs, parents et à tous ceux qui souhaitent approfondir leurs connaissances en tennis.



En janvier 2021, l'ITF a introduit les plans d'adhésion de l'Association Nationale (NA) à l'ITF Academy. Il existe quatre niveaux différents de plan d'adhésion disponibles, d'un forfait "de base" à des forfaits plus complets (bronze, argent et or).

PRESTATIONS STANDARDS POUR TOUS LES FORFAITS

- Compte administrateur Amérique du Nord
- Comptes illimités NA Master Tutor
- Comptes NA Tutor illimités
- Utilisation de la structure de cours de certification mixte de l'ITF
- Développement professionnel continu (DPC) géré
- Analyse des utilisateurs
- Session de formation de deux jours pour NA Manager
- Support technique pour NA Manager

Les associations nationales éligibles (NA) peuvent demander à utiliser le rabais pour payer le coût d'un plan d'adhésion à l'ITF Academy de votre association nationale. Si vous souhaitez utiliser le rabais pour ce projet, veuillez contacter votre responsable de développement de l'ITF pour plus de détails.



CENTRE NATIONAL D'ENTRAÎNEMENT (NTC) PROGRAMME DE RECONNAISSANCE

Le programme de reconnaissance des centres nationaux de formation (NTC) vise à aider les associations nationales éligibles à développer leurs NTC existants. Les principaux objectifs de ce programme sont de fournir aux associations nationales un expert agréé par l'ITF pour une période pouvant aller jusqu'à une semaine pour les aider et les soutenir dans les domaines suivants :

- installations et équipements ;
- gestion ;
- intégrité ;
- entraînement d'équipe ;
- Sciences du sport et médecine du sport ;
- programmes de joueurs.

Les fédérations nationales peuvent demander à utiliser le remboursement pour couvrir les coûts sur place et de logements de l'expert agréé par l'ITF qui sont normalement à la charge de la fédération nationale hôte.

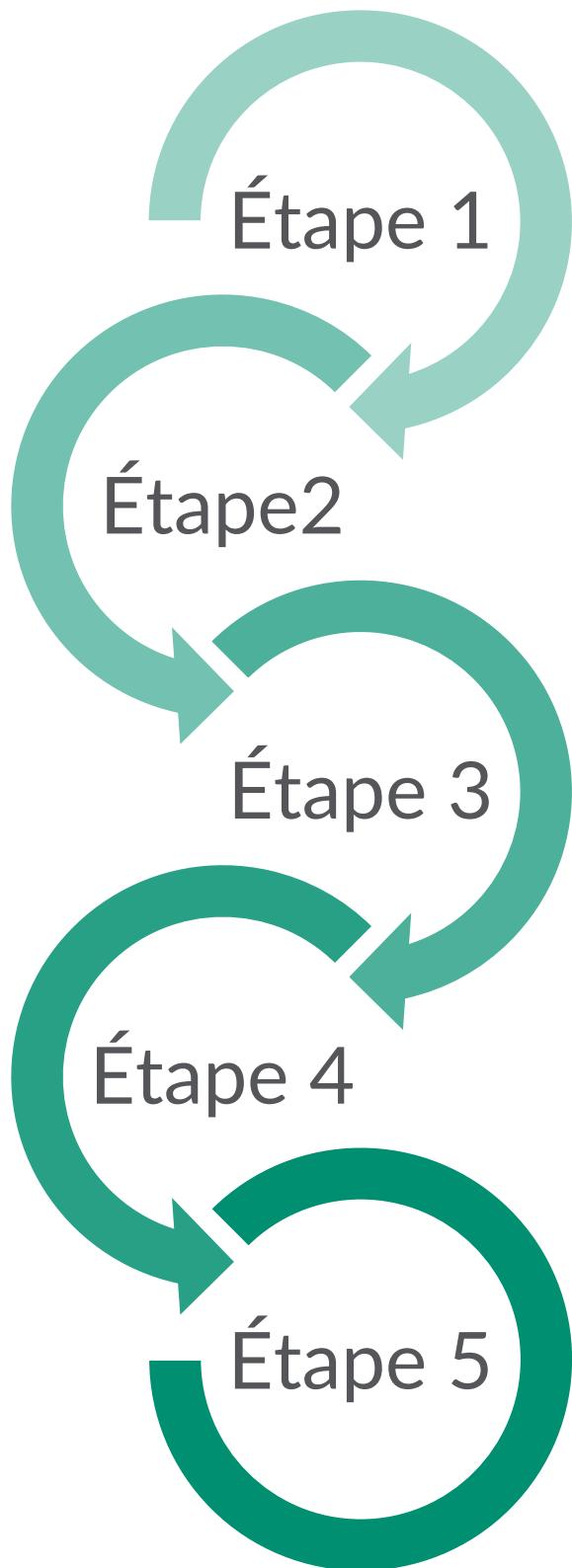
CENTRE RÉGIONAL AFRICAIN DE FORMATION

Les associations nationales éligibles peuvent demander à utiliser la remise pour couvrir le coût des frais d'inscription des joueurs qui font partie du Centre régional africain de formation.

Si vous souhaitez utiliser la remise pour ce projet, veuillez contacter votre responsable du développement ITF pour plus de détails.



COMMENT DÉPOSER UNE DEMANDE



1. DIRECTIVES

Lisez les directives relatives au programme de remboursement de l'adhésion pour vous familiariser avec les critères d'admissibilité et déterminer le type de projet de votre demande

2. FORMULAIRE DE DEMANDE

Remplissez et envoyez le formulaire de demande de remboursement et les pièces justificatives à votre Responsable de développement ITF respectif au plus tard le 30 novembre 2025*

3. DISCUSSION DE PROJET

Le Responsable de développement de l'ITF est en liaison avec la fédération nationale pour discuter de l'application

4. EXAMEN DE LA DEMANDE

Le Responsable de développement de l'ITF soumet le formulaire de demande au département du développement de l'ITF pour l'examen final

5. DÉCISION

Le Responsable de développement de l'ITF informera la fédération nationale du résultat de sa candidature et des prochaines étapes à suivre

DATE LIMITE D'INSCRIPTION*

Les candidatures peuvent être déposées tout au long de l'année mais doivent être reçues avant le 30 novembre 2025 ; les demandes soumises après cette date ne seront pas acceptées.

NOUS CONTACTER

Si vous avez des questions concernant le programme de remboursement de l'adhésion ITF, veuillez contacter le Responsable de développement de l'ITF:

- Amine Ben Makhlof (Afrique de l'Ouest, et du Nord)
- Tapiwa Masunga (Afrique Australe)
- Thierry Ntwali (Afrique de l'Est et Centrale)
- Cecilia Ancalmo (Amerique Centrale)
- John Goede (Caraïbes)
- Jonathan Stubbs (Asie du Sud, Sud-Est et de l'Est)
- Amir Borghei (Asie de l'Ouest et Centrale)
- Cesar Kist (Amerique du Sud)
- Pairin Panjasilpa (Océanie et Pacifique)
- Vítor Cabral (Europe)

